

SERMON TREIZIESME.*

I. TIMOTH. Chap. II. Vers. 6.

* Pro-
noncé à
Char-
ité, le 6.
Janvier
1656.

*Qui (Iesus Christ) s'est donné soy-
même pour rançon pour tous, afin d'être
en tesmoignage en son propre temps.*

CHERS FRERES; De tous
les tesmoignages de l'amour
de Dieu envers les hommes,
le plus grand est sans doute
le don, qu'il leur a fait de son Fils pour
Mediateur entre luy, & eux; selon que
le Seigneur Iesus le declare luy-même,
quand il dit en S. Iean, que Dieu a telle-
ment aimé le monde, qu'il a donné son Fils
unique, afin que quiconque croit en luy, ne
perisse point, mais ait la vie eternelle. De-
rechef de tous les actes, que ce divin
Mediateur a faits pour accomplir sa
charge, il n'y en a aucun ni plus admi-
rable en soy-même; ni plus necessaire
pour nôtre salut; ni qui contienne une
plus expresse declaration de son amour
envers

Iean 3.
16.

envers nous, que l'oblation qu'il a faite de soy-même pour l'expiation des pechés du monde. C'est pourquoy l'Apôtre, S. Paul pour établir ce qu'il nous a representé a l'entrée de ce chapitre, que *Dieu veut que tous hommes soyent sauvés*, n'a pas manqué de mettre en avânt, qu'il y a un Mediateur, & encore un seul Mediateur, donné de Dieu a tous les hommes pour faire leur paix avec-que luy, & les amener au trône de sa grace. Et maintenant pour nous affeurer, & de l'amour de ce Mediateur envers nous, & de la merveille, & de la suffisance, & efficace de sa mediation; il nous propose en ce verset le principal de tous les actes en quoy elle consiste, disant qu'il *s'est donné soy-même en rançon pour tous, afin d'estre en tesmoignage en son propre temps*. C'est le sujet, que nous avós aujourdhuy a traiter, Mes Freres; Et pour le faire avec ordre, nous considererons, s'il plaist a Dieu de nous en faire la grace; les quatre points; qui se peuvent remarquer dans les paroles de ce texte; premieremét que le Seigneur *s'est donné soy-même*, puis en deuxiesme lieu pourquoy il s'est donné soy-même

ce que S. Paul nous montre en disant, qu'il s'est donné *en rançon*; c'est adire pour le prix de nôtre redemption; & en troisieme lieu pour qui il s'est donné soy-même, *assavoir pour tous*; & en fin l'effet ou l'usage qu'a eu cette grande œuvre de declarer aux hômes la bonne volonté de Dieu envers eux; ce que l'Apôtre a exprimé en ces derniers mots, *afin d'estre en tesmoignage en son propre temps*. La premiere de ces choses; qui est le sujet à qui toutes les autres conviennent, *c'est la mort du Seigneur*; car c'est ce que signifient ces mots, *qu'il s'est donné soy même*; La seconde est la propre fin & raison de cette mort; elle est nôtre *rançon*; ou le prix de nôtre *redemption*. La troisieme est l'objet, que cette rançon regarde, ou les personnes, pour qui elle a été payée. *Christ s'est donné en rançon pour tous*. Et la quatrieme en fin est le tesmoignage; que cette mort soufferte pour nôtre redemption; a rendu en son propre temps de l'amour de Dieu envers tous les hommes. Je dis donc quant au premier point; que l'Apôtre en disant que le Seigneur Iesus *s'est donné soy même*, signifie précisément

à c e c e t t e

Char.

I l.

Gal. 1.

4.

Tit. 2.

14.

cette mort infame & douloureuse, qu'il a soufferte en la croix, a la veuë des Juifs & des Gentils; comme les Evangelistes le rapportent: C'est toujours en ce sens que l'Ecriture employe ces paroles; *Jesus Christ s'est donné soy-même pour nos pechez*; dit S. Paul dans l'Épître aux Galates; & ailleurs, *Il s'est donné soy-même pour nous, afin qu'il nous rachetât de toute iniquité*; où il est clair qu'il entend qu'il s'est livré a la mort, qu'il a soufferte pour nous; Et la raison de ce langage est évidente. Car donner son argent, ou sa peine, ou sa reputation c'est donner des choses qui sont a vous & que vous pouvez perdre sàs cesser de vivre. Mais l'on ne peut *se donner soy-même* sans se priver de son estre; c'est adire sans perdre la vie, puis que l'estre, que vous alienés en vous donnant vous même, est l'unique soutien de la vie, sans lequel il n'est pas possible; qu'elle subsiste. Et parce que l'ame & le corps sont les deux principales parties de notre estre, & de la nature, en quoy il consiste, de là vient que le Seigneur pour signifier cette même mort, qu'il a soufferte pour nous, dit aussi que quel-

fois

fois en même sens, qu'il donne sa chair, chap.
 ou qu'il met son ame pour nous; Je don- ^{11.}
nerai (dit-il) *ma chair pour la vie du mon-* jean 6.
de; Il entend non qu'il la distribuera ^{11.}
 sur les autels de la communion Romaine en de petites hosties; mais bien qu'il
 la livrera a la mort pour le salut du genre
 humain. Et dans l'institution de la
 Cene pareillement, *Ceci est mon corps,* Luce 22.
qui est donné pour vous, c'est adire qui ^{19.}
 sera mis a mort pour vous; & comme
 S. Paul l'exptime ailleurs; qui *sera rom-*
pu; c'est adire froissé des douleurs mor-
 telles, pour vous. De l'ame, l'autre partie
 essentielle de nôtre nature, il en
 parle tout de même; *Je mets* (dit-il) *mon* jean 10.
ame pour mes brebis; & ailleurs, que le ^{5.}
Fils de l'homme est venu pour donner son Matth.
ame pour plusieurs. Car il y a ainsi dás l'o- 20. 28.
 riginal. Et de ces lieux comparés en-
 semble, vous pouvez clairement recon-
 noître, que ces façons de parler, que
 Christ s'est donné soy-même, qu'il a donné
 sa chair, qu'il a mis son ame; ont toutes
 un même sens, & signifient ce que nous
 disons, qu'il a donné sa vie; qu'il l'a mise,
 qu'il s'en est depouillé, & en a été pri-
 vè pour nous; sa nature, sa chair, son

Chap.
II.

aine étant employée en ces lieux-là, pour dire *sa vie*, dont elles étoient le sujet & la cause, a parler proprement. Mais il faut aussi peser ce que l'Apôtre en parlant ainsi a clairement signifié; que c'est par la disposition de sa propre volonté, & non par une contrainte involontaire, que Iesus a souffert la mort. Car puis que c'est luy qui *s'est donné soy-même*, il est évident que la vie, qu'il a mise pour nous, étoit en sa main, & dependoit tellement de sa volonté, qu'il l'eust peu conserver, s'il luy eût pleu. Nous disons en la même sorte d'un homme, qui sera mort au service de son Prince, ou de sa patrie, *qu'il a donné sa vie pour eux*; parce que pouvant la conserver, & la passer doucement en sa maison, il a mieux aimé ou pour leur feureté, ou pour leur gloire la porter dās les occasions, où il l'a perdue. Mais pour ceux qui se sacrifient ainsi pour le public, l'on ne peut pas dire bien proprement, qu'ils se soyent donnés eux mêmes; parce que la vie, qu'ils perdent dans ces perils, n'étoit pas a eux en propre. Elle ne leur avoit été, que prêtée pour un temps; & si cette occasion ne les

les en eust privés, toujourns l'eust il fallu laisser dans quelque autre; puisque la mort est inévitable à tous les hommes. De Iesus il en est tout autrement. Il n'y avoit que la seule occasion, où il est mort, qui fust capable de luy ravir la vie. Hors cette seule cause, elle étoit immortelle; parce que Iesus étoit un homme celeste, conçu & formé par la vertu non de la chair perissable, mais de l'Esprit vivifiant. Loins qu'étant le Saint des saints, parfaitement pur & net du peché, la mort qui en est le gage, ne pouvoit avoir aucun droit sur luy. C'est donc de luy seul que l'on peut dire proprement, qu'il s'est donné soy-même; puis que cette vie, qu'il a mise pour nous, étoit tellement sienne, que nul ne l'en pouvoit priver; ni le fer ou le feu des hommes, ni la violence ou les accidens de la nature, ni enfin la tyrannie & la force de la mort même. Mais ce qui étoit sien en propre selon toutes les loys de Dieu & de la nature, il a bien voulu s'en dépouiller pour un temps en nôtre faveur; sa volonté donnant à la mort le pouvoir, qu'elle n'avoit point naturellement sur sa vie. Il

Chap.

11.

Jean 18

10.

10.

nous l'enseigne expressement luy-même dans S. Jean, *Je laisse (dit-il) ma vie Nul ne me l'ôte; mais je la laisse de par moy-même. I'ay puissance de la laisser, & ay puissance de la prendre derechef.* Iuif incredule & insolent, ne te glorifie point de l'avoir fait mourir. S'il ne l'eust voulu, tu l'eusses entrepris en vain. Tout l'équipage de ton Calvaire, & toute la pompe de ta fureur, ta croix, tes cloux, tes épines, tes lances, tes soldats & tes bourreaux n'eussent rien peu executer, s'il ne se fust donné soy-même. S'il en étoit autrement, tu eusses eu sur luy après sa mort le même pouvoir, que tu pretens y avoir eu durant la vie; & il t'eust été beaucoup plus aisé de garder le corps d'un mort, qu'il n'avoit été d'en faire mourir un vivant; parce que dans les loys de la nature ordinaire un homme vivant est capable de quelque resistance; au lieu qu'un corps mort n'en fait point du tout. Et neantmoins il est clair, que tu n'as peu garder le corps de cet admirable mort. Ton sepulchre & ta pierre & ton seau, & le corps de garde de tes soldats, n'ont peu l'empescher de sortir de tes mains sanglantes; quel-

que

que passion, que tu eusses de le retenir pour confondre en la représentat^{ion} morte, le discours de ses Apôtres, qui le prêchoient vivant. D'où vient que tu n'as peu conserver mort dans ton sepulchre celui que tu avois peu clouer vivant à ta croix ? La cause de cette différence ne vient pas de toy, qui desirois le dernier de ces effets avec tant de fureur, que tu en avois eu pour le premier. Il faut donc avouer, qu'elle vient de luy toute entière ; & que si tu as peu le prendre & le faire mourir, c'est parce qu'il a voulu donner la vie. Si tu ne l'as peu retenir plus de trois jours dans le tombeau ; c'est parce qu'il n'y a pas voulu demeurer plus long-temps ; & qu'après avoir achevé le dessein de sa charge par sa mort, il étoit raisonnable, qu'il se remit dans un état digne de sa nature sainte, & de son origine céleste. Mais (me dirés vous) si cela dépendoit de sa volonté, comment a-t-il consenti à une souffrance si étrange ? si indigne de sa sainteté & de sa majesté ? si contraire aux affections & aux sentimens de la nature, qui en fut troublée d'abord ? à une souffrance, qui a causé le scandale

Chap.
II.

des Juifs, & les risées des Gentils ? qui a si fort choqué l'esprit de tous les hommes, que de ceux la même qui convaincus par la lumiere de la verité de Jesus, ont creu sa divinité, il s'en est treuvé plusieurs (comme la plus grand' part des premiers heretiques du Christianisme,) qui ont nié sa mort & sa croix, & ont mieux aimé supposer, que s'étant échappé de la main des Juifs il avoit substitué en sa place ou un fantôme, ou Simon le Cyrenien, que d'avouer qu'il fust mort sur une croix; fantaisie que les Mahometans retiennent encore aujourd'huy ? Chers Freres, je confesse que le sens de la chair ne peut goûter cette mort du Fils de Dieu; qu'il en a honte, qu'il en a horreur; qu'il y treuve cent absurdités, incompatibles avec ses maximes mondaines. Mais je soutiens, que si nous la considerons en la parole de Dieu, nous y découvrirons des merveilles de sagesse & verrons que la raison, qui a induit le Seigneur a la souffrir, est si juste & si digne de sa divine bonté, que nous aurons tout sujet de changer nôtre scandale en admiration. Car qui a-t-il de plus digne de
la

la majesté d'un Dieu, que de sauver Chap. 11.
des misérables? d'affranchir des captifs?
& de conduire à la souveraine félicité
ceux qui étoient extrêmement mal-
heureux? C'est là l'ouvrage de cette
mort, qui nous semble si hideuse; C'est
pour cela, que Jésus l'a voulu souffrir; Et
c'est ce que l'Apôtre nous enseigne ici,
en deuxiesme lieu, quand il dit que le
Seigneur *s'est donné soy-même en rançon*
pour tous. Il a tant aimé nôtre liberté,
qu'il a eu la bonté de mourir pour nous,
afin de nous tirer de servitude; & nôtre
salut ne se pouvant acquerir, qu'au prix
de sa vie, il a mieux aimé la donner,
que de nous voir perir. Vous savez,
que c'est qu'une *rançon.* C'est le prix
que l'on paye pour mettre un captif en
liberté. Mais la parole que l'Apôtre
emploie en ce lieu, a une grand' em-
phase. Car elle signifie non toute sorte ἀντίλυ-
τρον.
de rançon en general; mais celle-là pro-
prement, où vous payés la mort d'un
autre de la vôtre propre; ou vous met-
tés vôtre vie pour sauver la sienne, &
faites comme un échange de condition
avecque luy; entrant pour luy dans le
sepulcre, afin de le ramener en la lu-
miere

Chap.
II.

miere des vivans. C'est ce que Iesus a fait pour vous. Car il n'est pas besoin que je vous dise ici ce que vous avez tous appris dans l'Écriture, qu'étant naturellement enfans d'ire & coupables de divers pechés contre la majesté divine, nous étions autant de têtes de vouées à la mort, & à la malediction. C'est le miserable état où le peché nous avoit mis; pire que toutes les morts & toutes les captivités de la terre; sans qu'il y eust au monde nulle force capable de nous en delivrer. Le Fils de Dieu men par son adorable charité, l'a seul entrepris. Car s'étant fait notre Mediateur par la volôte du Pere, afin de rompre nos fers & nous tirer de la mort, il a offert pour nôtre rançon, non de l'or, ou de l'argent, ou des pierres precieuses; mais sa propre vie. Le Pere ayant eu ce traité agreable, le Fils l'a accompli au terme ordonné; si bien que la mort qu'il a soufferte est le prix de nôtre salut. C'est ce qu'entend le S. Apôtre en disant, que Iesus s'est donné *ne soy-même en rançon pour nous*. Le Seigneur avoit déjà exprimé cette verité en la même sorte, quand il disoit en S. Matthieu,

Matthieu,

Matthieu, que le Fils de l'homme étoit venu donner *son âme en rançon pour plusieurs*. C'est là même qu'il faut rapporter tous les passages, où nous lisons que nous avons été rachetés par les souffrances du Seigneur; étant évident qu'ils présupposent ce que S. Paul dit ici expressément, que la mort de Jésus est le prix, ou la rançon de notre redemption. Car à parler proprement nul n'est racheté sans rançon. Telle est cette illustre sentence de l'Apôtre, où il dit que *Christ nous a rachetés de la malediction de la loy, qu'il a été fait malediction pour nous*. Cette malediction qu'il a subie en la croix, est le prix, qu'il a donné pour nous racheter de celle, à laquelle la loy nous avoit dévoués. Il s'en explique clairement ailleurs dans un passage semblable à celui-ci, où il dit que *notre grand Dieu & Sauveur Jésus Christ s'est donné soy-même pour nous afin qu'il nous rachetast*; & dans l'épître aux Hébreux il dit que *c'est par son propre sang qu'il est entré une fois dans les lieux saints ayant obtenu une redemption éternelle*; attribuant par tout la redemption, que le Seigneur nous a acquise à la mort &

Chap. II.

Matth. 20. 28.

Gal. 3.

13.

Tit. 2.

14.

Hebr. 9.

12.

Chap.
II.

Act. 10.
28.

Col. 1.
14.

1. Pierr.
1.8. 19.

Apoc. 5.
9.

au sang, qu'il a épanché en la souffrants
comme a son vray & juste prix. C'est là
même que revient ce qu'il dit dans les
Actes que Dieu a acquis son Eglise par son
propre sang. Car en ce sujet *acquérir* &
racheter signifient une même chose.
Ainsi ailleurs il dit encore que nous
avons redemption en Iesus Christ par son
sang; & S. Pierre pareillement, que nous
avons été rachetés par le sang précieux de
Christ, & les saints glorifiant le divin
Agneau, Tu as été mis a mort, luy disent-
ils, & nous as rachetés par ton propre sang.
Là il est clair, que le sang du Seigneur,
(c'est a dire sa vie, qui luy a été vio-
lemment ôtée sur la croix.) est la ran-
çon, au prix de laquelle il nous a rache-
tés. Je pourrois ajoûter un grand nom-
bre d'autres passages pour justifier cet-
te verité (car a peine y en a-t-il aucu-
ne en tout l'Evangile, qui soit ou gra-
vée en plus de lieux, ou expliquée avec
plus de clarté. Mais ce peu que j'en ay
produit suffit pour montrer, que la vie,
ou le sang de Iesus Christ est le prix, &
comme dit ici l'Apôtre, la rançon du
salut qu'il nous a acquis; contre l'impu-
dence des derniers heretiques, qui
nient

nient la satisfaction de la mort de Jesus Christ, & ne veulent pas que nôtre redemption luy ait rien eouté ; aneantissant par cette insolente, & pernicieuse doctrine tout le mystere de la croix du Seigneur. Car s'il avoit souffert cette cruelle & maudite mort ; non pour expier nos crimes, & pour satisfaire la justice de Dieu pour nous, mais seulement pour tesmoigner la verité de son Évangile, & pour nous dōner un exemple de patience, cōmmes le pretendēt ces gens ; qu'est-ce que cette croix du Seigneur auroit eu de si extraordinaire & de si ravissant ? L'Église n'avoit elle pas veu des morts toutes semblables ? celle d'Esayë, & celle de tant de martyrs sous la perfection d'Antiochus ? & tout fraischemēt celle de Jean Baptiste ? Et combien d'autres en a-t-elle veu depuis ; celle d'Étienne, de Jaques, de Paul, de Pierre, & d'une infinité de Chrétiens semblables ? Nont-ils pas tous scellé la verité de leur sang ? & ne nous ont-ils pas tous laissè d'admirables patrons de leur patience & de leur vertu ? Et neantmoins on n'en sauroit montrer un seul, dont quelcun des auteurs

Chap.

II

1. Cor.

13. 14

6. 2. 2.

teurs divins ait dit ce que l'Apôtre a
 laissè écrit de la croix du Seigneur
 Iesus ; Paul a-t-il été crucifié pour vous ?
 Et derechef, le Christ crucifié, que nous
 preschans est la puissance de Dieu, & la sa-
 pience de Dieu à ceux qui sont appellés tant
 Juifs, que Grecs ; & encore un peu apres,
 Je n'ay rien proposé de sçavoir entre vous
 sinon Iesus Christ, & Iesus Christ crucifié.
 Duquel des plus saints & des plus glo-
 rieux Martyrs a-t-on jamais rien ouï
 dire de semblable ; ou en l'Ecriture, ou
 en l'Eglise ? & si on en disoit quelque
 chose d'approchant, où est le Chrétien,
 qui ne fremist d'horreur à comme à
 l'ouïe d'un blasphème insupportable ?
 Certainement il faut donc confesser
 que cette divine mort du Seigneur
 Iesus est tout autre chose, que celle de
 tous les autres saints ; qu'elle n'est pas
 simplement, comme la leur, ou un tes-
 moignage de la verité Evangelique, ou
 un exemple de la patience Chrétien-
 ne ; mais qu'elle est, ce qui ne se trouve
 qu'en elle seule, la rançon de nôtre li-
 berté, le prix de nôtre salut, l'expiation
 de nos crimes, la satisfaction de la justi-
 ce éternelle, la mort de nôtre mort, la
 ruïne

ruyne de nôtre enfer, le fondement de nôtre paradis, la consolation de nos âmes, l'unique cause de nôtre immortalité ? Mais les heretiques nous demandent à qui c'est que Jesus Christ a payé cette rançon, qu'il a donnée pour nous ; & argumentent que ce n'est pas au Diable ; parce que cela seroit horrible à penser ; ni à Dieu non plus ; puis qu'il ne nous detenoit pas en captivité ; & que d'ailleurs, c'est luy-même, qui nous a donné son Christ, & qui l'a livré pour nous à cette mort, qui nous a rachetés. Ils se plaisent fort en ce discours ; & croient que c'est une objection, qui ne reçoit point de replique. Mais ce petit embarras n'est que dans leur imagination ; & ne naît que de leur ignorance ; qui confond un peché avec une dette, & la punition de l'un avec le paiement de l'autre. Il est vray que ces choses ont beaucoup de rapport ensemble, d'où vient que l'Écriture les compare, & employe quelquefois les noms de dette & de debiteur pour dire peché & pecheur. Mais elles sont pourtant bien différentes au fonds. Nul n'a intérêt dans une dette, que le

Chap.
II.

Chap.
II.

le creancier a qui elle est deuë; c'est donc a luy seul qu'elle se doit payer; & étant maistre de son interest, il l'a peut remettre; s'il veut, sans faire tort a personne. Du peché il n'en est pas de même. L'interest s'il faut ainsi dire, en est general; & il doit estre puni; parce que la raison, & la justice le veut & le requiert ainsi; & non pour satisfaire quelcun en particulier. D'où vient qu'entre les hommes mêmes vous voyés, que l'interest du particulier, qui a receu quelque dommage du crime, est distingué d'avecque la cause du crime même. Et l'action de l'un est separée d'avec celle de l'autre. Et il arrive quelquefois, que la partie civile d'un criminel desire, & sollicite elle même la remission de son crime sans la pouvoir obtenir; signe évident que ce n'est pas proprement pour la satisfaction, qu'on le punit. Il en est de même des pechez commis par les hommes contre les saintes loix de la justice eternelle: Ils en sont punis; non pour satisfaire, ou l'interest, ou la passion de quelqu'un en particulier; mais pour obeïr a la justice & a la raison souveraine, & au droit des choses

choses mêmes , puis qu'il est juste que Chap.
12
les crimes soient punis a proportion de leur demerite. Iesus Christ s'étant mis en nôtre place , & ayant porté la peine, que nous meritions ; a fait ce que la justice requeroit de nous , & ainsi nous a mis en liberté. Il est vray que Dieu étant le Souverain Monarque du monde, & le conservateur de ses droits , & le Protecteur de la justice , c'est a luy en cette qualité que Iesus a présenté sa rançon ; pour l'examiner si elle est valable & legitime, & pour juger en suite si elle satisfait la justice. Et la bonté qu'il a eue de nous fournir du sien ce grand Mediateur ; & de le livrer a la mort pour nous , ne le dépouille pas de sa charge de souverain ; ni n'empêche, qu'il ne puisse connoître de cette cause, selon le droit qu'il en a naturellement. Nous lisons dás les histoires des Payés, qu'un legislateur nommé Zaleuque ayant ordonné dans ses loix, que l'on crevât les deux yeux aux adulteres, il arriva que son propre Fils tomba dans ce crime. Le peuple, qui l'affectionnoit passionnément pour ses grand's vertus eut pitié de son malheur, & interceda

ff pour

pour le criminel. Zaleuque combattu entre le zele de la justice, & la tendresse de l'affection paternelle, n'ôta qu'un œil a son Fils, & en donna un des siens pour satisfaire a la loy. Il fut tout ensemble & le juge & le répondant du coupable ; Il paya & il receut une partie de sa peine ; mais il la paya comme pere, & il la receut, comme intendant des loix, & comme conservateur de la justice. Ces deux qualités ne sont nullement incompatibles. Il n'y a point de bon Prince ni de bon juge, qui ne resente ces deux sortes de mouvemens dans un même cœur ; de l'horreur contre le crime, & de la compassion pour le criminel ; & qui ne desirât de pouvoir les contenter l'une & l'autre en sauvant le criminel sans laisser son crime impuni. Dieu nous tesmoigne, qu'il a aussi de semblables mouvemens ; en jurant, qu'il ne veut point la mort du pecheur. Mais ce que nôtre nature ne peut trouver dans sa pauvreté, ce souverain Seigneur l'a trouvé dans les trésors de sa sapience ; un expedient pour accorder les desirs de sa justice, & de sa bonté, en punissant le peché, & en sau-

vant

vant le pecheur. C'est que son *Fils s'est* Chap.
donné soy-même en rançon pour tous. II
C'est le Pere qui nous l'a donné; je l'avoué;
D'où l'aurions-nous eu, que de sa charité & de sa sagesse? Mais cela n'empesche pas, qu'il ne reçoive de la main de celuy, qu'il nous a donné la satisfaction de sa justice; la rançon de nôtre salut, qu'il luy a offerte en la croix; & qu'agissant en sa qualité de souverain de l'univers, il ne prononce qu'elle est legitime; que les droits de la justice ont été bien & deuëment acquitès; & qu'en suite il ne reçoive les hommes en grace. Ainsi avons nous éclairci ce que dit l'Apôtre de la rançon, que Iesus a payée pour nous, en se donnant soy-même. Considerons maintenant ce qu'il ajoûte; *qu'il l'a donnée pour tous.* C'est encore ici l'une des choses, qui trouble la chair & l'erreur en la croix de Iesus Christ. Je veux (dit-elle) qu'un homme satisface pour un autre; Mais quelle justice peut souffrir, qu'un seul homme satisface pour plusieurs, & ce qui est encore bien plus étrange, qu'il satisface pour tous? A cela je répons en un mot, qu'il faut peser les personnes,

Chap.
II.

Inve-
nal.

nes, & non les conter simplement, pour bien juger de leur valeur, & du prix de leurs actions. Comme une pistole n'est qu'une piece de monnoye, & neantmoins elle vaut toute seule autant que plusieurs pieces d'argent; & comme un seul diamant vaut mieux, qu'une infinité de cailloux; ainsi entre les hommes, il s'en peut trouver un, qui seul sera de plus grand prix, que dix mille autres. Or que le prix d'une peine se doive mesurer au merite & a la dignité de la personne, qui la souffre, toutes les loix & toutes les justices & polices des hommes en sont d'accord; & nous voyons ce qu'en ont jugé les Payens mêmes dans les livres de leurs poëtes, qui nous restent, où ils posent, que la mort d'une seule personne vertueuse égale en valeur celle des legions, & des armées entieres, & de tout le peuple des Romains, & qu'elle suffit pour la rançon de tant de gens; parce qu'un homme ainsi fait est de plus grand prix luy tout seul, que toute une nation entiere. Regardés donc quel est cet homme qui s'est donné soy-même pour nous, & vous ne douterés point que sa vie ne soit

soit une rançon suffisante, non pour ^{Chap.} plusieurs hommes seulement, mais même ^{II} pour tous les hommes. Premièrement c'est un homme parfaitement innocent; juste & saint, au souverain degré. Puis il est le Roy, le Prophete, & le Sacrificateur du genre humain, dignité si haute, que tous les sceptres & diademes de la terre ne sont rien au prix d'elle. En après il est le Fils unique de Dieu; & en fin il est Dieu sur toutes choses benit eternellement; Createur & Seigneur des hommes & des Anges; & en un mot de tout l'univers. Certainement il n'y a point d'ouvrier, qui ne vaille mieux, que tous ses ouvrages. Puis que Iesus a creé & les hommes & l'univers; il vaut donc mieux luy seul; que non seulement les hommes, mais que les Anges, & toutes les creatures ensemble. Encore y a-t-il quelque proportion de nos ouvrages a nous mêmes. Mais d'un Dieu a sa creature, il n'y en a point; & c'est luy faire injustice de mesurer sa grandeur a celle de ses ouvrages. Quelque beaux & excellens & ravissans qu'ils puissent estre, ils demeurent toujours infinimét au dessous

Chap.
II.

de leur auteur. Vous ne pouvez dignement parler de sa grandeur, qu'en confessant, qu'elle ne se peut ni comprendre, ni estimer. Puis que Iesus est Dieu, il est donc évident que sa vie valoit mieux, que celle de tous les hommes & de tous les Anges; & que sa mort par même moyen est une peine, qui surpasse infiniment en merite & en dignité, la mort & de tous les hommes & de tous les Anges, & la destruction de l'univers tout entier. Heretique, je ne m'étonne pas, que vous ne puissiez croire la satisfaction, puis que vous en avés détruit le fondement; à sçavoir la dignité de sa personne. Il faut qu'il soit Dieu pour pouvoir satisfaire pour tous les hommes. Vous luy avés ôté de quoy payer nôtre rançon en le dépouillant de sa Divinité. Apres cette premiere impieté nul ne doit trouver étrange l'autre, que vous y ajoutés, qu'il n'a point payé de rançon pour nous. C'est à nous, qui le croions vray Fils de Dieu, de même esèce & nature, que le Pere, de reconnoître en suite le mystere de sa mort, & le prix, qu'il a payé pour nôtre salut. Mais après avoir refuté les blasphemes

blasphèmes des Herétiques ; Il faut Chap. II
 aussi dire quelque chose aux doutes des
 fideles. Ils demandent comment Saint
 Paul a peu dire , que Iesus s'est donné
 pour tous, veu qu'il y a tant de gens,
 qui perissent ? le répons que S. Paul
 entend, qu'il est mort *suffisamment* pour
 tous ; bien qu'il ne soit mort *efficacement*,
 que pour ceux, qui croient en luy ; c'est
 a dire qu'il a quant a luy pleinement
 satisfait a sa charge , ayant payé une
 rançon digne du salut de tous les hom-
 mes ; mais qu'il n'y a que ceux qui la re-
 çoivent avec une vraie & vive foy, qui
 jouissent en effet du salut, qu'elle nous
 a moyenné. Les Apôtres & leurs suc-
 cesseurs l'ont ainsi presché a toutes les
 nations du monde, selon l'ordre de leur
 Maître ; & nous l'annonçons encore
 en la même sorte ; n'y ayant pas un
 homme sur la terre, a qui nous ne puis-
 sions , & ne devions faire part autant
 qu'en nous est, de cette bonne & salu-
 taire nouvelle, en l'assurant avec toute
 certitude , que le Fils de Dieu s'est
 donné soy-même en rançon pour luy,
 & pour tous les autres. Cette verité est
 le fondement & de nôtre predication

& de la foy des Chrétiens. Si vous ne la presupposés, il n'est pas possible ni que le ministre presche l'Evangile avec certitude, ni que l'auditeur le reçoive avecque foy. Quant aux incredules, qui rejettent cette grace divine avec mépris, & souvent même avec outrage, a Dieu ne plaise qu'ils ayent aucune part a ce grand salut. Ils s'en jugent eux-mêmes indignes, & font Dieu menteur, entant qu'en eux est. Mais leur ingratitude ne doit pas priver le Seigneur Jesus de la gloire, que merite sa divine charité, d'estre vraiment le Sauveur du monde, & la propitiation des pechez de tous les hommes. C'est assés pour luy conserver ce titre, qu'il ait mis les choses en tel état par la redemption de sa croix, qu'il n'y a point d'homme, qui n'ait peu estre sauvé en croyant, & que si les incredules perissent ce n'est pas par le défaut ou de misericorde en Dieu, ou de justice & de salut en son Fils nôtre Mediateur; mais par leur propre malice, qui s'endurcit volontairement, & dédaigne fierement toutes les bontés du Seigneur. Et bien que leur incredulité n'ait jamais été excusable,

fable,

fable, elle l'est beaucoup moins en ce dernier temps, qu'elle n'eût été en aucun des siècles précédens; parce que la mort de Iesus Christ pour tous les hommes a decouvert les richesses de l'amour de Dieu, & les merveilles de sa grace en une mesure incomparablement plus grande, que tout ce qui en avoit été manifesté jusques-là au genre humain, soit en la nature, soit même en la loy; Et c'est a mon avis ce que signifie l'Apôtre, quand après avoir dit, que le Seigneur Iesus s'est donné *soy-même en rançon pour tous*, il ajoute en quatriesme & dernier lieu, *pour tesmoignage en son propre temps*. C'est la mort de Christ & la rançon qu'il a donnée pour tous en la souffrance, qui est le tesmoignage, dont il parle. Mais de qui, & de quoy est-elle tesmoignage. Chers Freres, elle est le grand témoignage de Dieu, & ce qu'elle depose & affirme de luy, c'est qu'il est bon, qu'il est misericordieux envers tous, qu'il veut que tous les hommes soyent sauvés, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, & un seul Mediateur entre luy & les hommes; comme disoit l'Apôtre ci devant, qu'il n'est pas le

Dieu,

Dieu, ou le Sauveur des Juifs seulement, mais aussi de tous les autres hommes, de quelque nation ou condition qu'ils soient; Grec & Barbares; Scythes, & Romains; qu'il y a pour eux tous une grande & abondante redemption par foy & par repentance, dont nul n'est exclus, que celuy qui aime mieux les tenebres, que la lumiere. Avant l'œuvre de Iesus Christ accomplie, cette admirable bonté de Dieu ne luisoit que foiblement en Israël, & sembloit ne point luire du tout dans le reste du monde. Alors sa grace salutaire a tous les hommes est clairement apparue. Et bien qu'à vray dire il ne s'est jamais laissé sans témoignage en nul lieu, ni en nul siècle, comme le remarque l'Apôtre ailleurs; Si est-ce que la voix de ses témoins étoit si basse, & si languissante parmi les desordres & les horreurs des peuples, qui cheminoient chacun dans leurs voyes, qu'à peine y étoit elle ouie. Iesus est son grand témoin, qui seul nous a revelé le Pere, & tous les mysteres de ce sein divin, d'où il est descendu en nôtre terre. Sa mort a été le grand témoignage de Dieu, qui a déchiré tous

tous les voiles qui nous cachotent les Chap.
merveilles de son sanctuaire, & nous a ¹¹
déchiffre les anciens enigmes, & reve-
lè tous les secrets, teus & ignorés par
toutes les generations precedentes. Et

l'Apôtre dit que ce témoignage a été pour ^{Gal. 4}
son propre temps; c'est a dire pour la sai-
son, que Dieu luy avoit determinée;

non plûtost, ni plus tard; mais au point
ordonné par la sapience; qu'il appelle
ailleurs la plénitude des temps. C'est une

barriere, qu'il oppose ici a la temeraire
curiosité des hommes; qui demandent

pourquoy ce tesmoin de Dieu n'est pas
venu plûtost; pourquoy tant de siècles

se sont écoulés sans avoir été consolés
de sa salutaire voix; semblables a d'au-

tres qui veulent, qu'on leur dise pour-
quoy son deuxiesme & dernier iour

tarde tant a venir. Il y en a mêmes qui
sont si fots, que de rechercher pour-

quoy le monde n'a pas été creè plûtost;
& d'autres pourquoy non un peu plus

tard. La seule responce a toutes ces que-
stions extravagantes est que ce n'est

pas a nous a connoitre les temps & les ^{Act. 1.}
saisons, que le Pere a mises en sa pro- ^{7.}
pre puissance, les conduisant si sagement

qu'il

Chap.
II.

qu'il n'arrive rien, qu'en son propre temps; c'est à dire en sa vraie & legitime saison. Luy laissant toute entiere cette haute & impenetrable dispositi^on, contentons nous de jouir de la felicite de nôtre temps, qu'il a daigné & éclairer de la lumiere de son Fils, & consoler du salutaire tesmoignage de sa mort. C'est-là Fideles, ce que nous avons à vous dire sur ce texte de l'Apôtre; & nous finirons incontinent après vous avoir brievement touché quelques uns des enseignemens, qu'il nous presente, soit pour l'instruction de nôtre foy, soit pour l'edification de nos mœurs. Nôtre foy y est confirmée en la verité, qu'il nous a déjà apprise, dans le texte precedent, qu'il n'y a que Jesus Christ, qui soit Mediateur entre Dieu & les hommes. Car il en apporte pour raison, qu'il s'est donné foy même en rançon pour tous; d'où il est évident, que pour être Mediateur des hommes envers Dieu, il faut s'estre donné foy-même, pour les racheter tous; ce qui n'appartenant & par la doctrine de S. Paul & par la confession de tous les Chrétiens, qu'au seul Fils de Dieu; il

s'ensuit

s'ensuit nécessairement, qu'il n'y a que luy qui soit nôtre Mediateur ; & que c'est luy ravir sa gloire d'attribuer ce titre a aucun autre , qu'à luy seul. Ceux de Rome qui ont erigé en Mediateurs autant d'Anges & d'hommes, qu'il y en a dans le ciel, pour détourner ce coup, font deux sortes de Mediateurs ; l'un de redemption ; & ils confessent qu'il n'y a que Iesus Christ , qui le soit en ce sens, les autres d'intercession ; & ils pretendent que c'est ainsi ; que les Anges & les Saints sont leurs Mediateurs. Mais qui leur a donné l'autorité de separer ce que Dieu a conjoint ? L'intercession d'avecque la Redemption ? Elles conviennent toutes deux au Seigneur Iesus ; comme nous le voyons en l'Écriture, mais indivisiblement ; parce que le droit de l'intercession est fondé sur la redemption ; c'en est une suite ; Il intercede pour nous, parce qu'il nous a rachetés ; si bien que nul ne peut avoir le droit d'interceder pour nous devant Dieu, que celuy qui nous a rachetés ; comme attirés sous les ombres du vieux testament nul ne comparoit devant Dieu pour Israël dans

le

Chap.
II.

le Saint des Saints, que le même Pontife, figure de Iesus Christ, qui avoit offert le sacrifice propitiatoire des pechés du peuple, type du sacrifice de la croix. En après, puis que Iesus Christ est si bon, que non contét de nous avoir rachetés; il nous a promis d'interceder pour nous; pourquoy en donnons-nous la commission a d'autres? Craignons nous, qu'il n'ait pas, ou assés de credit envers le Pere, ou assés d'amour pour nous, ou assés de temps pour penser a nous? Mais ce seroit une impietè de penser à une de ces choses. C'est donc l'outrager visiblement, d'orner un autre d'une partie de sa charge. Enfin ces Messieurs se moquent évidemment de nous, de nous alleguer leurs songes pour des maximes de Theologie, où rien ne doit estre receu, qui n'ait été revelè de Dieu. Nous lisons bien en sa parole que Iesus Christ est nôtre Mediateur & de redemption & d'intercession. Mais nous n'y trouvons nulle part, qu'il y ait quelque Mediateur d'intercession, qui ne le soit pas de redemption. Il faudroit le montrer, & non le dire simplement pour le persuader.

der. Car nôtre foy est de l'ouïe, & Chap.
l'ouïe de la parole de Dieu. Et quant a I.
ce que leurs sçavans alleguent, que Est. in
l'Écriture nous permet de prier les uns 1. Tim.
pour les autres, & qu'icy même S. Paul 2.5.
nous ordonne de prier pour tous les
hommes; & de là induisent que les
saints, sont donc nos Mediateurs, puis
qu'ils prient pour nous; fut-il jamais
rien de plus impertinent. Pour le fon-
der ils disent que celuy qui prie pour
un autre, s'interpose entre Dieu & la
personne de celuy, pour qui il prie; &
que par consequent il est son Interces-
seur & son Mediateur. Mais si cela
étoit, chaque Chrétien seroit le Media-
teur de tous les hommes, puis qu'il est
obligé de prier pour eux; le peuple se-
roit le Mediateur de son Evesque, &
les moindres clerics seroient les Me-
diateurs du Pape envers Dieu; qui est
évidemment une doctrine profane &
ridicule, & qui réduit l'honneur de la
mediation a neant. Il est vray que nous
prions pour nos freres, mais avec eux;
demeurant joints a eux; comme des
pauvres, ou des criminels, qui deman-
dent l'aumône, ou leur grace tous en-
semble,

Chap.
II.

semble ; & nul de nous s'il est sage, n'a l'audace de se separer de son frere & de prendre le devant entre Dieu & luy, quand il prie pour luy. Il n'appartient qu'au Seigneur Iesus, d'estre a nôtre teste, devant nous, & pres de Dieu: C'est le lieu que luy donne sa dignité, son sacrifice, & la redemption qu'il a acquise pour nous. Nous avons a remarquer en deuxiesme lieu ce que l'Apôtre dit ici, que *Iesus s'est donné en rançon pour tous*. La rançon ne se paye que pour des captifs. Puis qu'il l'a donnée pour tous, assurement tous étoient captifs ; nul n'étoit libre, ni exempt de pechè, comme l'Apôtre conclut ailleurs, que tous étoient morts de ce que le Seigneur est mort pour tous ; contre l'insolence des anciens Pelagiens, qui s'imaginoient, que tous les hommes naissoient ; & que plusieurs vivoient sans pechè, & contre la temerité de ceux de Rome, qui soutiennent l'un & l'autre de la Sainte Vierge ; si bien que n'ayant eü a leur conte nul besoin de rançon, Iesus ne s'est pas donné soy-même en rançon pour elle ; au lieu que l'Apôtre dit ici expressément, qu'il s'est

s'est donné pour tous. Mais laissons les disputes, Freres bien aimés, & pensons plutôt à faire notre profit de ce témoignage que la mort du Seigneur Jesus a rendu de la bonté de Dieu en son propre temps. Embrassons le salut qu'elle nous promet. Croions ce qu'elle nous presche, que Dieu veut que nous soyons sauvés & que si nous sommes dans les fers du peché, & de la mort, ce divin Mediateur, qu'il nous a envoyé des cieux, s'est donné soy-même pour nous. Si nous avons offensé le Pere, il l'a apaisé. Si nous avons violé sa justice, il l'a satisfaite. Si nous avons commis des pechez, il les a expiés. Si nous avons mérité la mort, il l'a soufferte; & si nous sommes dignes de la malediction de la loy, il nous a rachetés, ayant été fait malediction pour nous. Courage pecheur; Ne craignés point, puis que ce grand Sauveur s'est donné soy-même pour vous. Il n'y a point de crime, qu'un sang divin ne puisse effacer. Il n'y a point de vie si engagée dans la perdition, qu'une vie si precieuse que celle du Fils de Dieu, ne puisse sauver. Ne doutés non plus de sa volonté, que

Chap.
II.

de sa vertu. Il s'est donné soy-même en rançon pour tous; dit l'Apôtre. Il n'exclut pas un de tous les hommes de la redemption du Seigneur. Ceux là seuls, n'en jouiront point, qui s'en feront exclus eux mêmes par leur propre incredulité & impenitence. Pour vous, Chers Freres, que la foy a déjà mis dans la possession du salut aquis aux hommes par la rançon de Jesus Christ; jugés combien vous devés d'amour, & de reconnoissance a ce grand Sauveur; qui s'est donné soy-même pour vous. Jugez, s'il n'est pas raisonnable, que vous vous donniez a luy, puis qu'il s'est donné pour vous. Vous n'estes plus a vous mêmes; Car vous avez été achetès par prix; comme dit l'Apôtre ailleurs. Cette ame, ce corps, cet entendemēt, cette volonté, cette langue, ces yeux & ces mains, en un mot toutes les parties de votre estre, ne sont plus a vous, ni au vieux Adam, d'où elles vous viennent. Elles sont toutes a ce nouveau Seigneur, quiles a rachetées, & qui pour les aquerir a payè une rançon d'un prix infini. Consacrés les donc a son Nom & les employés toutes a son service. Vous estes

1. Cor.
6.19.

estes les affranchis du Fils de Dieu. N'ayés plus rien de commun avecque les esclaves. Que Iesus qui vous a aquis tout entiers, vous possède tout entiers. Que vos vieux maistres, le Diable, le monde, & la chair n'ayent plus rien en vous. Que l'amour du Seigneur vous change tellement en sa forme, que chacun de vous puisse dire véritablement avecque nôtre Paul, *Ce n'est plus moy qui vis, C'est mon Christ qui vit en moy; & ce que je vis maintenant en la chair, je vis en la foy du Fils de Dieu, qui m'a aimé, & qui s'est donné soy-même pour moy.* Mais entre toutes les parties de la sanctification, cette redemption du Seigneur nous oblige particulièrement a la charité de nos prochains. La main de Dieu qui les a créés; son image dont il les a honorés; cette communion de sang & de nature, dont il nous les a alliés, nous les recommandoient déjà assés. Mais ce que le Fils de Dieu est mort pour eux, nous les doit rendre plus chers, que toute autre considération. Après cela il ne les faut plus regarder, que comme des personnes sacrées & inviolables. Il ne vous est plus permis d'en haïr, ni

Gal. 2.
10.

Chap. d'en m'épriser pas un ; puis que nôtre
 11. Iesus les a tous aimés & estimés jus-
 ques-là, que de se donner foy-même
 Rom 14. pour eux tous. Ingrat & cruel & dena-
 15. turé , avez-vous bien le cœur de dé-
 truire celuy pour qui vôtre Sauveur est
 mort? Ce n'est pas un homme, que vous
 offensés. En luy vous outragez Iesus
 Christ, qui s'est donné en rançon pour
 luy. Vivés donc religieusement avec
 eux; vous gardant exactement de les
 scandaliser ; leur rendant tous les de-
 voirs d'une charité sincere & cordiale.
 Ayés soin particulier de ceux, qui ado-
 rent déjà vôtre commun Maistre avec
 que vous. Imités pour eux la bonté &
 la liberalité du Seigneur envers vous.
 Il vous a donné son sang & sa vie ; Ne
 leur foyés pas chiches d'une petite por-
 tion de vos biens, s'ils en ont besoin.
 La rigueur de la saison vous demande
 ces bons offices pour eux. Je ne vous le
 dis pas sans raison, Mes Freres. Car si
 Dieu ne nous eût envoyé ces jours
 passés le secours extraordinaire de
 quelques bonnes ames, le fonds de la
 consolation de vos pauvres freres, étoit
 tari. Redoublés donc vos saintes au-
 mônes;

mônes; recreés les serviteurs de vôtre Chap.
I I.
Seigneur, & leur donnés ce que le
monde perd en festins & en vanitez.
Iesus Christ vous en tiendra comte; &
si vôtre charité le visite, le revest, le
chauffe, & le repaist maintenant en
ses membres, il vous logera un jour
dans son palais éternel; Il vous y rassa-
siera de ses biens celestes, & vous y
abbreuvera de ses delices, & vous y
couronnera de sa gloire. Ainsi soit il.

SE 3 SERMON